



Demande de la carte de séjour pour ma belle mère

Par **berrebah**, le **01/01/2008** à **15:35**

je suis belge,j'ai demandé le regroupement familiale pour ma belle mère qui est venu de la tunisie avec un visa touristique de deux mois,on a introduit le dossier à la commune depuis presque un mois et ils nous a dient qu'on doit attendre le passage de l'agent de quartier et ce dernier n'a pas passé jusqu'à aujourd'hui.rnsachant que le visa de ma belle mère n'est plus valable et depuis l'introduction du dossier elle circule avec un papier de la commune qui n'est qu'une simple preuve qu'elle a introduit une demande de regroupement familiale.rnnotre question:rnque devons nous faire maintenant?rnet le procédure d'une telle demande ça peut durer combien du temps?rnmerci d'avance